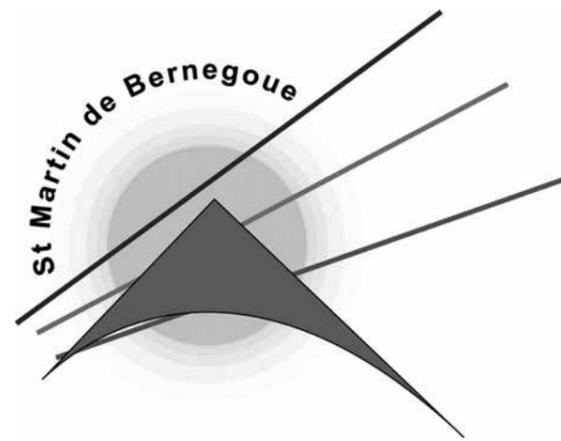


Saint Martin de Bernegoue

Bulletin municipal 2014





Le mot du Maire

A l'heure où j'écris ces quelques lignes, je viens d'annoncer publiquement lors des vœux à la population que j'ai décidé de me représenter à vos suffrages en mars 2014.

Une nouvelle équipe va se présenter à vos suffrages, plusieurs conseillers ayant fait part de leur désir d'arrêter.

J'adresse mes remerciements à toutes celles et ceux qui œuvrent, qui ont œuvré, ou qui œuvreront au quotidien pour servir notre commune et ses habitants :

Les enseignants

Les président(e)s des associations,

Le personnel communal

Les Membres du Conseil Municipal, avec un remerciement tout particulier aux Élus qui arrêtent en cette fin de mandat et qui ont largement contribué au bon fonctionnement de la commune pendant plusieurs années.

Un conseil municipal au service de la population, est composé de bénévoles qui sont plus souvent objet à critiques qu'à compliments !

Je ne ferai aucun commentaire de bilan sur ce mandat qui s'achève, m'appliquant ainsi un devoir de réserve.

En ce début d'année 2014, où certains d'entre vous ou de vos proches connaissent des difficultés ou sont frappés par la maladie, le deuil, le chômage, la solitude, j'adresse un message de fraternité, de chaleur humaine et d'espoir.

Avec l'assurance de tout mon dévouement.

Jean-Martial FREDON

Les tarifs municipaux

Pour application à partir du 1er janvier 2014, le Conseil Municipal a adopté les tarifs municipaux ci-dessous. A l'exception des associations communales, le Conseil Municipal précise que toute mise à disposition d'un local ou d'un matériel est précédée :

- de la signature d'une convention d'utilisation de locaux et de matériels,
- du paiement d'avance du prix de la location,
- du dépôt d'un chèque de caution de 150 € pour la location des salles du Foyer Rural, de la buvette et des stands.

Location des salles du Foyer Rural - Tarifs à la journée

	Grande salle	Salles du RDC	L'ensemble
Particulier de la commune			
Vin d'honneur	42€	32€	63€
Repas	74€	63€	126€
Particulier & association hors commune			
Vin d'honneur	95€	84€	158€
Repas	189€	168€	231€
Commerçant			
Vente au déballage	130€	-	-
Organisateur de bal			
Samedi	170€	50€	215€
Samedi et dimanche	260€	50€	305€

Du 15 octobre au 15 avril, le tarif de la location de la grande salle et/ou des salles du rez-de-chaussée est majoré de 15 €. La location ne deviendra définitive que 4 mois avant la date retenue.

Location de la buvette sur le terrain communal Tarifs à la journée

	Buvette	Sonorisation
Particulier de la commune	40€	pas de location possible
Particulier hors commune	80€	
Association hors commune	80€	gratuit

Location d'un élément de stand démontable avec bâche

	par élément	pour 2 stands	pour 4 stands
Particulier de la commune	35€	60€	110€
Association hors commune	35€	60€	110€

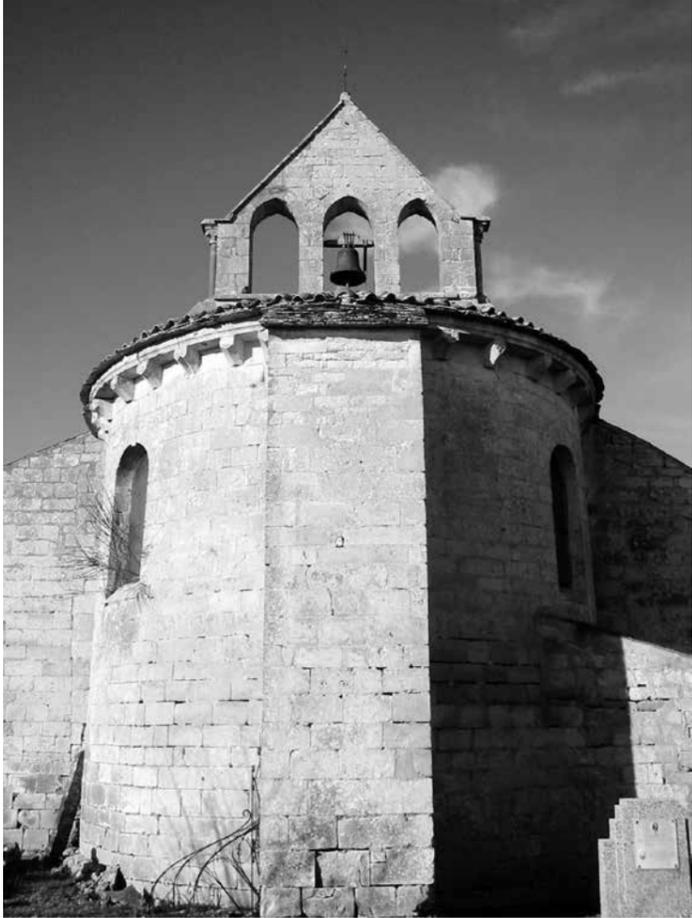
L'accord pour une location extérieure ne sera effectif que si aucune demande n'a été faite au plus tard 8 jours avant la date retenue.

Toutes les locations sont gratuites pour les associations de la commune

Tarif de la garderie périscolaire à partir de 7H30 le matin et jusqu'à 18H30 le soir

Matin ou soir ou mercredi	1,50 €
Matin et soir	2,50 €
Au-delà de 18H30	7€, la demi heure

Pour les tarifs des concessions au cimetière ou au columbarium, s'adresser au secrétariat de la mairie.



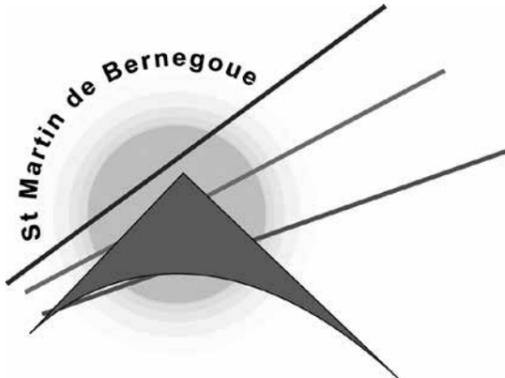
L'état civil 2013

Nos félicitations :
 BAILLIER Louis
 BLANCHARD Heliia
 BLAUD Evan
 BERLIER Sören
 BOUTHIER Rose
 HAVARD Sohan
 LONJOUT Emi
 MICHELET Inès
 MILLASSEAU Jules
 MOREAU Inès
 MOUAPA MWA MEURAILLON Lily-Mei
 MOUSSARD Léanne
 PETORIN Wendy

Nos vœux de bonheur :
 Nathalie JOUNEAU et David SANTAFE

Nos condoléances :
 LAIDET Robert
 MICHELET Dominique
 PELLET Alice
 PICARDAT Robert
 RENARD Paul

Le bulletin des associations



Mairie de Saint Martin de Bernegoue
 Tél. 05.49.26.48.60
 Fax. 05.49.26.03.21
 mairie.st.martin.de.bernegoue@wanadoo.fr

A.C.C.A

Le Chasseur du 21ème siècle fier de son histoire et de ses racines est un élément incontournable de notre société rurale.

Dans nos petites communes la chasse a tissé un lien social réunissant gens de générations et de milieux sociaux différents autour d'une manifestation d'une battue, d'un repas champêtre etc...

Cette année 3 jeunes Nemrod, Camille, Landry et Théo ont rejoints notre Association mais cela n'a pas empêché une baisse de 8% de nos adhérents par rapport à l'année précédente. Depuis 30 ans nos effectifs ont été, presque, divisés par deux et cela va continuer au fil des ans car nous avons une population vieillissante de nos sociétaires et notre jeunesse ne s'intéresse guère à cette activité rurale.

Nécrologie :

Cette année 2013 a été aussi marquée par le décès brutal de Paul Renard qui nous a quitté le 5 septembre 2013 à 62 ans et à quelques jours de l'ouverture générale. Paul avait œuvré plus de 10 ans dans cette Association et avait occupé la place de secrétaire .

Gestion du territoire :

Cette année nous avons réactualisé notre territoire chassable avec l'aide des services techniques de notre fédération et nous avons désormais enregistré une superficie de 1482 Ha pour 67 adhérents.

« Les années se suivent mais ne se ressemblent pas. »

Contrairement à l'année précédente, le printemps pluvieux n'a pas été favorable à la reproduction du petit gibier.

Nous avons dû anticiper la fermeture du lièvre afin de préserver le capital existant nécessaire à sa reproduction. Par contre le chevreuil

est en augmentation sur notre territoire et serait moins fragile au caprice de la météo.

Manifestations de notre A.C.C.A



Découpe du cochon à la broche

Le 9 février 2013, nous avons organisé notre repas de chasse autour d'une centaine de convives pour apprécier nos chevreuils que nous avons prélevés sur notre commune.

Le 6 juillet, nous avons organisé un repas champêtre avec jambon à la broche et concours de pétanque.

Le 24 et 25 août, un ball-trap avec un cochon à la broche le 25 août (photo ci-dessus)

Merci à tous ceux qui nous ont aidés à préparer ces manifestations et qui ont participé à ces activités.

Nous organisons le 8 mars 2014 un repas avec ambiance musicale à 15 €.

Kir, rillettes de faisan et pâté de chevreuil, saumon fumé et sa garniture sauté de chevreuil aux champignons sauce grand veneur, fromage, gâteau café (vin non-compris).

Pensez à vous inscrire au plus tôt auprès d'un membre du bureau:



Membres du Bureau de l'Association Communale de Chasse

En haut de gauche à droite : Mr Boisselet Serge, Mr Meuraillon Jean -Michel (Vice-trésorier), Mr Meuraillon Christian (Vice-secrétaire), Mr Turra Roland (Garde-chasse), Mr Moynard Pierre (Président d'honneur) et Mr Boisselet Dominique.

En bas de gauche à droite (Le Conseil d'Administration) Mr Guichard Dominique (Trésorier), Mr Soullisse Bernard (Vice-Président), Mr Décou Christian (Président) et Mr Godi Patrick (Secrétaire).

Toute cette équipe vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2014.



ANNEE 2013

Pour infos pour les nouveaux habitants de notre commune.

L'ARBRE c'est qui ? c'est quoi ?

Une association créée en 1991 par un groupe de personnes qui ont décidé de réfléchir et d'agir ensemble pour la défense de l'environnement et notre qualité de vie.

De faire partager, d'informer, d'expliquer nos préoccupations

La pollution du sol, de l'air, de l'eau, la nature, notre alimentation, la santé, la société de consommation (les déchets), l'énergie, etc....

Habitants de Saint Martin ; vous êtes intéressés. Venez en débattre avec nous, venez nous rejoindre. Notre principal souhait : quel héritage devons-nous ou allons-nous laisser à nos enfants et aux générations futures.

Nos activités 2013 :

- Le club nature a lieu une ou deux fois par mois, à raison de deux heures le samedi matin. Ses activités sont liées à la nature et à l'environnement.

- Le 22 Février 2013 : veillée de l'ARBRE avec photos, diapos, animation ; soirée très conviviale.

- Le 13 Avril 2013 : matinée infos sur le jardinage biologique avec la participation de Dominique BRENIER.

- Le 26 Mai 2013 : troc plantes avec l'Association ATS

- Le 9 Juin 2013 : notre traditionnel repas champêtre sur le terrain de la Figère avec au menu « moules frites ». Journée très conviviale.

- Le 7 juillet 2013 : journée détente au « Clan de Saint Martin » Pique nique de l'ARBRE. Un petit coin nature, formidable détente totale, moment sympa.

- Le 14 Juillet 2013 : participation du « club nature élargi » à la confection des lampions. Manifestation très appréciée par les parents et le public avec « la retraite aux flambeaux »mignons nos petits.

- Le 14 Septembre 2013 : balade au crépuscule maintenue malgré une météo désastreuse. Un grand merci aux participants et à tous ceux qui ont l'esprit associatif prononcé pour avoir maintenu leur aide financière.

- Le 26 Octobre 2013 : le ramassage des déchets, sponsorisé par les magasins LECLERC nous a obligé à changer de date à trois reprises. Participation des enfants du club nature , de nos adhérents, une bonne matinée (30kg de déchets très divers) seulement dans le bourg de Saint Martin.

- Le 23 Novembre 2013 : Assemblée Générale de l'ARBRE, bonne participation et bons débats, suivie d'un repas très convivial.

- Les 7 et 14 Décembre 2013 : avec le Club nature, parents, adhérents, confection de couronnes de Noël, boules et pots de graisse pour les oiseaux. Vente faite sur le marché de Prahecq et aux habitants de Saint Martin. **Voilà une année bien remplie....**

Pour 2014, nos projets :

- en préparation l'Activité (ou la réactivité) « une naissance, un arbre » ; plantation au Clan de Saint Martin.

- plusieurs sorties, plusieurs animations sont aussi en préparation : idées retenues lors de l'Assemblée Générale, sans oublier nos activités habituelles.

Composition du bureau :

Président : Christian RIVAULT

Vice-Président : Réjane TOUSSAINT

Secrétaire : Marie Jo ROUILLON,

Secrétaire Adjoint : Lucette PIED,

Trésorière : Laurence BEAUMONT,

Trésorier Adjoint : Jérôme CLARCK,

Membres du C.A. : Simone LAIDET, Martine MEURAILLON, Michel ROUILLON.

Notre nouveau slogan « J'aime ma commune ». L'Association ARBRE vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2014; Pour nous contacter pour tous renseignements et toutes suggestions :

Christian RIVAULT : 05.49.26.40.76 / Réjane TOUSSAINT : 05.49.35.94.08



A.F.N.

Les activités de la section en 2013

- Conseil d'Administration à Secondigny le 15 avril.
- Cérémonie au monument aux morts de Saint Martin de Bernegoue le 8 mai avec dépôts de gerbe et discours de Monsieur le Maire et les enfants des écoles.
- Réunion de la section AFN le 14 février 2013.
- Participation au 56ème congrès départemental à Saint-Pompain, le 28 juin.
- Conseil d'Administration à Secondigny le 4 novembre.

Pour le 11 novembre, cérémonie au monument aux morts de Saint Martin de Bernegoue avec dépôts de gerbe, discours de Monsieur le Maire, discours de l'AFN



lu par les enfants de l'école.

- Le 1er décembre, messe à Saint-Symphorien pour les sections AFN. 18 drapeaux étaient présents.
- Le 5 décembre, cérémonie au monument aux morts d'Aiffres.
- Le Congrès 2014 aura lieu à Oiron le vendredi 20 juin 2014.

Composition du bureau :

Président	Rémy ROBIN
Vice-Président	Michel POIRAULT
Secrétaire	Jacqueline ROBIN
Trésorier	Pierre SOURISSEAU
Trésorier adjoint	Huguette FAUCHER
Porte drapeau	Mohand IBALIDENE
Porte drapeau	Michel POIRAULT
Membre	Bernard CHEVALLEREAU

La section AFN vous adresse ses meilleurs vœux pour 2014.



L'AGC souhaite faire connaître et partager son activité. Retrouvez nous sur le blog de la cantine. Inscrivez vous afin d'être informé de la publication des menus et de notre actualité.

<http://agcantine.canalblog.com/>

L'Association de Gestion de Cantine

Recette pour 180 élèves

Ingrédients:

- des parents bénévoles (Juliette, Sylvie, Delphine, Stéphane, Véronique et Peggy)

Préparation:

Élaborer des menus équilibrés
Choisir les meilleurs aliments (pain bio, viande noble...)

Sélectionner des fournisseurs de proximité (Boucherie du Petit Fief à Aiffres, Boulangerie Pillet à Fors, l'Eau Vive...)

En fin de préparation, ne pas oublier d'établir les factures, de gérer les paiements, de régler les fournisseurs...
Chaque année l'AGC a la volonté de réussir sa recette : un bon repas rapport qualité/prix
Chaque Euro est placé dans l'assiette des enfants !

A toi de jouer ! Colorie les légumes



Envoie nous ta recette préférée et elle sera publiée sur le blog de la cantine !

Association Terre de Solidarité



QUELQUES NOUVELLES DE TERRE de SOLIDARITE

Chacun, dans la commune, doit, aujourd'hui connaître « ne serait-ce que de nom » l'Association TERRE de SOLIDARITE, qui, au travers d'un JARDIN SOLIDAIRE produit des légumes de plein champ, de saison et surtout sans aucun emploi de traitements chimiques.

Le JARDIN est devenu, aujourd'hui très « TENDANCE » comme le disent souvent les médias, source d'économies pour les ménages qui en possèdent un ... mais, il n'est pas si facile de produire des légumes ... victimes, entre autres, comme c'est le cas cette année, des aléas climatiques, des insectes... et ce, malgré les efforts journaliers des jardiniers.

UNE ANNEE PARTICULIERE !

2013 est à marquer d'une « pierre blanche », il s'agissait de fêter le 10ème anniversaire de l'association née, en octobre 2003.

2013 a été une année exceptionnelle avec, la mise en place, en coopération avec l'A.R.B.R.E. et le concours de la Municipalité de SAINT MARTIN de BERNEGOUE, d'un JARDIN-ECOLE ouvert aux enfants de la commune et encadré par les deux associations concernées.

2013 a aussi été marquée par UN GESTE DE SOLIDARITE de Madame le Conseiller Général du Canton ... à laquelle, les bénévoles, disent MERCI !

En 2014 :

Présidente et jardinière, plus qu'active, depuis 2009, Madame Ginette ROBERT souhaite, nous la comprenons, laisser sa place de responsable lors de la toute prochaine Assemblée Générale de TERRE de SOLIDARITE; attendons-donc ce « temps fort » de la vie associative pour connaître le nouveau bureau qui sera chargé de la gestion et de l'animation du « Jardin de BERNEGOUE » ?

Les adhérents (environ 80) et les jardiniers bénévoles (une dizaine) vous donnent rendez-vous l'année prochaine et ouvrent largement leur porte aux éventuels bénévoles (jeunes et moins jeunes, hommes ou femmes) qui voudraient bien les rejoindre pour pérenniser l'action entreprise depuis 10 ans déjà.

Deux dates à retenir :

Celle de l'Assemblée Générale Statutaire : Salle du Foyer Rural, le 7 FEVRIER 2014

Celle des Portes Ouvertes où chacun peut venir y acquérir, au moindre coût, les plants nécessaires à son propre jardin : le 27 AVRIL 2014 toute la journée à partir de 9h. jusqu'à 18h. au « Jardin de BERNEGOUE », Chemin Vert rejoignant le bourg à PRAHECQ

Contacts :

Ginette ROBERT 06.12.53.72.23
Hélène CHUPEAU 06.50.49.99.94



PROJETS 2013-2014

- Vendredi 20 décembre 2013 : Visite du Père Noël dans les écoles
- Samedi 08 février 2014 : LOTO des écoles
- Au Printemps: Carnaval et Tombola des enfants
- Samedi 28 juin 2014 : Fête des Ecoles
- Vendredi 04 juillet 2014 : Pétanque

Membres de l' APE

Carmen Gobin : Présidente
Ludovic Okerman : Trésorier
Delphine Peronne : Secrétaire
Michaël Simoës: Secrétaire Adjoint
Cristelle Bonmort
Sonia Clarck
Stéphanie Poquet
Anne Catherine Floc'h
Laëtitia Moinard
Céline Dufauet
Sandra André
Blandine Morin

Comme chaque année, des parents d'élèves s'associent pour organiser des manifestations, afin de récolter les fonds nécessaires pour permettre à tous les élèves des écoles de St Martin de Bernegoue et de Juscorps de profiter des projets scolaires mis en place par les équipes enseignantes: spectacles, jeux, sorties scolaires etc....

Comme chaque début d'année scolaire, après avoir organisé la récupération des bouteilles vides vendues l'année dernière, nous sommes allés mettre 1100 litres de jus de pomme en bouteille.

Toute l'année, nous proposerons aux parents mais aussi à toutes les personnes intéressées, d'en acheter et ainsi de participer aux projets des écoles. La bouteille de 1 litre est à 2€.

Nous avons du stock, alors n'hésitez pas à passer vos commandes par le biais des cahiers de liaisons de vos enfants ou de l'école!

DON DU SANG

L'éthique du don

- volontaire
- anonyme
- bénévole
- sans profit

Les conditions du don

Pour donner son sang il faut être en bonne santé et âgé de :

- 18 à 70 ans et jusqu'à la veille du 71ème anniversaire pour le sang total.
- 18 à 65 ans et jusqu'à la veille de son anniversaire pour les dons de plasma et de plaquettes.

Donner son sang c'est un geste sûr

- Donner son sang ne présente aucun risque.

- Le matériel de prélèvement (aiguille, tube et poche) est stérile et à usage unique.

- Le prélèvement est réalisé par une personne spécialement qualifiée dans des conditions strictes d'hygiène et de confort.

DONNER, tout simplement.

- En toutes circonstances, vouloir le bien pour autrui est un acte généreux destiné à rendre service, espoir ou vie.

- Donner « de sa personne », c'est-à-dire son temps, sa force, son bien, sa patience, son savoir peut se faire gracieusement ou bien contre reconnaissance, avantages ou rétribution, et ici la morale y trouve son compte.

- Offrir son sang, ses tissus et organes, doit se faire sans vouloir aucun retour, gratuitement: car la rémunération de son corps est une négation à la notion d'inaliénabilité de chaque personne, un outrage universel à la non-commercialisation de l'Etre Humain.

- C'est cette éthique de bénévolat, volontariat, anonymat et non-profit personnel et commercial dans le don du sang, que veut sauvegarder et promouvoir la fédération française pour le Don de Sang Bénévole.

- C'est pour cela que j'espère vous retrouver lors de nos collectes de 2014 à la salle polyvalente de PRAHECQ les :

- Mardi 04 mars, le soir
- Mardi 06 mai, le soir
- Mardi 29 juillet, le soir
- Mardi 07 octobre, le soir
- Samedi 20 décembre, le matin

Nous vous attendons pour notre vide grenier le jeudi 29 mai 2014 dans le parc du Château de Prahecq. Permettez-moi de vous souhaiter une bonne et heureuse année pour 2014.

Daniel Goy

DONNER SON SANG
Ça fait mal ? NON

Le prélèvement est pratiquement indolore.

Ça nuit à la santé ? NON

Un matériel à usage unique, une surveillance médicale constante garantissent une totale sécurité. Le sang prélevé se reconstitue en quelques heures.

C'est utile ? Oh ! OUI

Des milliers de dons sont quotidiennement indispensables pour sauvegarder quantité de vies humaines.

Alors fais le geste qui sauve...
Donne un peu de ton temps
Donne un peu de ton sang



LE FOYER RURAL

Le Foyer rural a vécu l'année 2013 avec un nombre toujours restreint de responsables.

L'Assemblée Générale d'octobre 2012 avait confirmé Réjane Toussaint en tant que Présidente. 55 adhésions avaient été enregistrées.

L'activité principale fut, comme chaque année,

LE THEATRE

Les 5 représentations se sont déroulées en mars, échelonnées sur 3 week-end.

5 jeunes ont joué une pièce qu'ils avaient écrite et à laquelle ils avaient donné pour titre l'ensemble des initiales des acteurs et de leurs 2 metteurs en scène : « Agence BAMTRAC ».

« Vous êtes ici chez vous » pièce des adultes fut jouée par 9 acteurs et mise en scène par Mireille TROUVE et Annie RIVAULT. Le comique de cette pièce fut très apprécié et les spectateurs furent toujours aussi nombreux.

LE 14 JUILLET

Le Foyer rural a participé avec les autres associations et la Mairie à l'organisation de la fête du 14 juillet.

LE NOEL DES ENFANTS

Cette année, c'est un clown « NONO le CLOWN » qui est venu amuser les enfants et les parents. C'est avec grand plaisir que nous avons accueilli plus d'enfants que les années précédentes.

A côté de ces réjouissances, n'oublions pas les activités régulières :

L'ATELIER PHOTO F8 est actuellement suivi par 10 à 13 personnes qui se réunissent tous les 15 jours pour faire progresser leurs connaissances de la photo.

LE CLUB des ANCIENS où participent environ 13 personnes qui se réunissent toujours 2 fois par mois pour organiser des parties des cartes, des jeux suivis d'un goûter.

ASSEMBLEE GENERALE Elle a eu lieu le 12 octobre dernier et nous avons eu le très grand plaisir de voir revenir au Foyer rural Bruno TEXIER et Gérard CHAIGNE. Nous les en remercions vivement.

Que sera 2014 ?

N'oublions pas le théâtre dans vos sorties du mois de mars ! Les activités régulières seront toujours là et nous espérons pouvoir bientôt vous proposer d'autres activités.



Gymnastique Volontaire

Comme chaque année, la GV est une activité ouverte à tout le monde, aux hommes comme aux femmes à partir de 15 ans.

Cette année, nous avons repris par 2 séances gratuites de découverte les 11 et 18 septembre 2013.

Celles-ci ont lieu tous les mercredis de 20 h 30 à 21 h 30, dans la salle du foyer rural, à l'exception des vacances scolaires.

Nous comptons cette année 14 licenciées (effectif en baisse tous les ans qui met en péril notre association).

Planning des activités pour la saison 2013 / 2014 :

- Step une fois par mois
- Séances avec de nombreux accessoires : bâtons, élastiband, cerceaux, bracelets, cordes à sauter, fil-ball...
- Sortie bowling décembre 2013
- Juin : activités en plein air

Le bureau :

Présidente : Nicole LAIDET
Vice-présidente : Chrystelle MATHIEU
Trésorière : Carmen GOBIN
Secrétaire : Anne MOYNE
Secrétaire adjointe : Géraldine VRIGNON





Impulsion Gym

De la gymnastique pour les enfants et adolescents, c'est ce que propose l'Association Impulsion Gym dans la salle du foyer rural de Saint Martin de Bernegoue, ou dans la garderie de l'école...

Alice Eturnaud (brevétée d'état), Catherine Arhiman (diplômée CQP Petite enfance), sont aidées par Bénédicte et Sandrine Longeau. Ces dernières sont actuellement toutes les deux en formation au sein de la Fédération Française de Gymnastique afin de se qualifier et cela sur plusieurs week-end ce qui montre leur grande implication dans l'association.

Ces 4 bénévoles animent des séances d'initiation et de perfectionnement à la gymnastique artistique qui attirent depuis quelques années des enfants et des adolescentes de la commune, des villages environnants jusqu'à Vouillé, Aiffres, Chauray...

Le samedi, deux séances de Baby-gym pour les enfants nés de 2009 à 2012 se succèdent de 10h à 10h45 et de 11h et 11h45.

Elles proposent de la motricité générale et fine, de l'expression corporelle, la découverte du corps et de l'environnement....

- de 17h à 18h l'éveil destiné aux enfants de 5 et 7 ans.
- de 18h à 19h pour les filles de 6 à 9 ans à l'école de gym.
- de 19h à 20h30 le cours d'initiation gym pour les filles de plus de 10 ans (cette année de 1998 à 2000).

Les 56 enfants y pratiquent la gymnastique aux agrès (barre, poutre, sol, saut....) et prépareront bientôt, pour les plus volontaires, des compétitions organisées par la FFGym au niveau départemental et régional.



Les projets d'Impulsion Gym sont nombreux et se développent petit à petit :

- élaboration de son logo
- élargissement de son bureau lors de la dernière AG
- accueil des 15/18 mois à compter de début Janvier 2014 (déjà plusieurs inscrits)
- interventions extérieures dans les haltes-garderies, crèches, ... association d'assistantes maternelles des environs
- un après-midi DUO Parents-enfants où les adultes seront confrontés aux agrès comme les enfants pour défendre leurs équipes dans le 1er trimestre 2014 !!
- des compétitions en gymnastique artistique mais aussi en Teamgym (discipline d'évolution artistique au sol, en équipe)
- acquisition de matériel neuf pour compléter son équipement gymnique adapté à tous les âges
- gala de fin d'année prévu le 14 juin 2014 où, la cerise sur le gâteau, les enfants montreront leurs évolutions à leurs familles sur un thème choisi... reprenez déjà la date sur vos agendas !!!

A propos d'Agenda, l'association vend, en ce début d'année, des agendas et calendriers 2014 que vous pouvez venir chercher lors des cours. Si vous souhaitez aider l'association, faites un achat utile pour toute l'année !

Contact :
impulsiongym@gmail.com
06.48.06.65.49
www.impulsiongym.sportsregions.fr



LES LUTINS



L'association «Les Lutins» est composée de 18 assistantes maternelles agréées dont 5 de Saint Martin de Bernegoue pour la saison 2013-2014.

Nous continuons de nous retrouver comme tous les ans pendant la période scolaire, le lundi et le jeudi matin de 9 h 30 à 11 h 00 à la MPT de Prahecq pour des activités manuelles, chants, jeux...

Ponctuellement des ateliers sont mis en place pour l'éveil musical, l'éveil à la lecture de nos petits bou'chous.

Dès que le temps le permet, nous en profitons pour faire des promenades collectives ou par petits groupes.

L'association propose aux enfants et aux parents avant les fêtes de fin d'année, un après midi « arbre de Noël », où cette année encore un spectacle était présenté.

Cette année, lors de l'assemblée générale en octobre, la composition du bureau a été modifiée :

Présidente : Dominique Moinard
Vice-présidente : Lysiane Gacougnolle
Secrétaire : Valérie Rivet
Adjointe : Christine Gasthalder (St Martin)
Trésorière : Christine Jaubert
Adjointe : Marie-José Rouillon (St Martin)

Pour tous renseignements complémentaires sur l'association, vous pouvez joindre Dominique Moinard 11 rue des sablières à Prahecq au 05 49 26 41 30 ou au 06 87 35 55 15.

LES PILIERS DU CASTEL



Au cours de cette année 2013, notre troupe a eu l'occasion de partager de bons moments avec un large public.

En effet, les Piliers du Castel ont installé leur campement à Angles sur Mer (85), à Nieul les Saintes(17), dans le parc des Mines d'Argent à Melle(79) et enfin autour du Château de Villeneuve la Comtesse(17).

C'est donc au travers de nos nombreuses activités qu'il nous est possible de faire découvrir un visage plus « juste » de cette période de l'histoire.

2014 sera, nous le savons déjà, une année bien remplie, avec encore de nombreux rendez-vous.

Notre association compte aujourd'hui 18 membres adultes.

Si vous souhaitez nous rejoindre, contactez-nous :
- Président : Mr GOBIN Olivier
- Trésorière : Mme GOBIN Carmen
- Secrétaire : Mme BRULE Edwige

Pour en savoir plus, contactez nous...
05.49.24.54.31 / 06.82.01.80.05 / olivca79@sfr.fr
<http://lespiliersducassel.over-blog.com>
<http://lespiliersducassel.forumactif.fr>



Broderie galonnage



Une partie de notre troupe

Traditions Médiévales

Il était une fois TRADITIONS MEDIEVALES en l'an de grâce 2013.

Les résidents et les animatrices de la Maison de Retraite de Secondigny ont giguéouillé (dansé) sur des rythmes médiévaux. Sur le pont de la Porte St Jacques, nos gitanes ont charmé les paparazzi gâtinais. Afin de prendre quelque repos (en charmante compagnie) notre ribaude s'enferma dans la tente de Messire Simon qui l'enleva et l'emporta en son château. Pour la délivrer les courtes pattes de Ste Hermine attaquèrent le château avec forces boulets. Pour apaiser l'ire de son suzerain, notre chevalier offrit un banquet à sa noble assemblée Trioulaise qui se transporta à la fête de l'été de Clazay où nos jongleurs de feu ont honoré Vulcain.

Venez vivre et continuer l'histoire avec nous en 2014.

Nous répétons la danse et le chant le samedi après-midi dans la salle de la garderie de l'école, tous les quinze jours.

Composition du bureau

PRESIDENTE : Julie COURTADIOU.

VICE-PRESIDENTS : Christine GARNIER et Jean-Claude GARNIER

TRESORIERE : Séverine CATHELINEAU.

SECRETAIRE: Claire CATHELINEAU.

L'ensemble de la troupe vous présente ses meilleurs vœux..



Association loi 1901
111 rue de la Mlonge
79230 St martin de Bernegoue
Téléphone: 05.49.26.40.93



Eviedanse

La danse : un moment de pur plaisir

nouveauté 2013/2014 : LA ZUMBA



Une nouveauté cette année pour un plus large public : LA ZUMBA
la danse est une passion, un art de vivre, un bien être... venez nous rejoindre ...



TOUS LES LUNDIS SOIRS DE :
18 h 45 à 20 h 15 pour la danse country
20 h 30 à 22 h 00 pour la danse de salon

TOUS LES SAMEDIS APRES MIDI DE :
14 h 30 à 15 h 30 pour les enfants
16 h 00 à 17 h 00 pour les adultes

De 7 à 77 ans, vous trouverez votre bonheur dans la danse à Saint Martin de Bernegoue

Composition du bureau

Président	Christian MOUSSARD
Vice-Présidente	Blandine MORIN
Trésorière	Brigitte GROUSSARD
Secrétaire	Sylvie TIMORES
Secrétaire adjoint	Fabrice VILLARD
Animation-Loisirs	Alain PINTAULT Frédéric BONNEFONT

N'hésitez pas à prendre contact pour tous renseignements au 06 12 42 26 14

Calendrier des manifestations à Saint Martin de Bernegoue

Samedi 1er Février
ARBRE - Veillée

Vendredi 7 Février
ATS - Assemblée Générale

Samedi 8 Février
APE - Loto

Samedi 8 Mars
ACCA - Repas

Samedi 15 Mars
Foyer Rural – Théâtre

Samedi 22 Mars & Dimanche 23 Mars
Foyer Rural - Théâtre

Vendredi 28 Mars & Samedi 29 Mars
Foyer Rural – Théâtre

Samedi 27 Avril
ATS - Portes ouvertes

Vendredi 13 Juin
APE - Pétanque

Dimanche 15 juin
ARBRE - Repas

Samedi 28 Juin
APE - Fête des écoles

Vendredi 4 Juillet
APE - Pétanque

Jeudi 14 Juin
Réunion des associations

Rappel important

Le planning de disponibilités de la salle des fêtes doit être consulté au secrétariat de Mairie.

Ne vous reportez pas à ce calendrier qui ne concerne que les manifestations des associations.

La page des écoliers

Une année circassienne pour les écoliers

Pendant six mois, les élèves des cinq classes de l'école ont partagé avec tous leurs copains du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) un projet autour du thème du cirque.

L'objectif : Créer tous ensemble un spectacle pour la fête des écoles !

C'est grâce à la compagnie niortaise Cirque en Scène que les enfants ont pu s'essayer à différentes disciplines circassiennes : acrobaties, équilibres, jonglerie, voltige... En effet, à partir du mois de janvier, chargés de matériel, Calou, Julien et Mickaël, des artistes de la compagnie sont venus leur apporter le savoir et la passion nécessaires à la réalisation d'un spectacle.

Les enfants, très motivés par ce projet fédérateur se sont non seulement défoulés, ont appris à maîtriser de nouvelles techniques mais ont également enrichi leur vocabulaire. « Rouleau américain, boîte à cigare, trapèze Washington, assiettes chinoises... » sont devenus leurs expressions préférées...

Du matériel adapté était mis à la disposition des enfants.

Pendant les répétitions, les enfants ont sauté, tourné, marché en équilibre, en toute sécurité.

Certains jeux ont permis aux enfants de découvrir la coopération. En quelques semaines, le monde des saltimbanques n'avait presque plus de secret pour eux ! Tour à tour funambules, acrobates ou faiseurs de tours, les enfants ont ensuite préparé les numéros prévus le jour de la fête des écoles.

Ce projet, commun aux trois écoles du RPI, a pu voir le jour grâce au soutien financier des deux associations de parents d'élèves, des Communes, du SIVU et des cotisations des familles à la coopérative scolaire.



« Le cirque, c'est un rond de paradis dans un monde dur et dément. »
A. Fratellini

Le spectacle !

Attendu avec beaucoup d'impatience par tous les protagonistes de cette belle aventure, le spectacle final a eu lieu à Fors le samedi 29 juin.

L'histoire du spectacle : la création du monde par des personnages imaginaires.

Il était une fois un monde où il n'y avait rien...

Puis les premiers habitants arrivèrent, les Barbapapas. Ils installent les maisons.

Les elfes créent la nature.

Les gnomes plantent les arbres.

Les schtroumpfs viennent y jouer.

Les sorciers, fées et magiciens inventent la magie.

Les nains s'y chamaillent.



Les orques et les ogres viennent semer la zizanie.



Les super héros interviennent.



Le monde des enfants est sauvé !



Mais les dieux grecs s'en mêlent.



Le monde tourne mal, avec l'arrivée des vampires.



Les géants viennent faire la police.



C'est alors que les extraterrestres débarquent.



Interrompus par les héros de Stars war. La joie et le rire reviennent sur Terre.

Voter : un geste citoyen

Qui va-t-on élire les dimanches 23 et 30 mars 2014 ?

Dans toutes les communes vous allez élire vos conseillers municipaux pour 6 ans. Les 15 conseillers municipaux gèrent les affaires de la commune de Saint martin de Bernegoue et élisent le maire et les adjoints.

Qui peut voter lors des élections municipales ?

Si vous avez plus de 18 ans et que vous êtes français, vous pourrez voter, à condition d'être inscrit sur la liste électorale de votre commune.

Si vous êtes ressortissant de l'Union européenne et que vous avez plus de 18 ans, vous pourrez voter, à condition d'être inscrit sur la liste électorale complémentaire de votre commune de résidence.

Lors des élections de mars 2014, vous devez présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter, quelle que soit la taille de votre commune, et non plus seulement dans les communes de 3 500 habitants et plus.

Peut-on voter par procuration ?

Dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pourrez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de votre commune de voter à votre place.

La procuration sera établie au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail. Elle peut être faite sur le formulaire cartonné de demande de vote par procuration disponible au guichet de l'une de ces autorités. Par ailleurs, il vous est désormais également possible de gagner du temps en préparant le formulaire depuis votre domicile. Ce formulaire est accessible sur <http://service-public.fr/>. Vous pouvez le remplir sur votre ordinateur puis l'imprimer et l'apporter au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

Comment les conseillers municipaux sont-ils élus ?

Le mode de scrutin ne change pas. Les conseillers municipaux sont élus au scrutin plurinominal majoritaire.

Vous pourrez voter pour des candidats qui se présentent individuellement ou par liste. Il vous sera possible d'ajouter ou de retirer des noms sur un bulletin de vote (panachage). Les suffrages seront dans tous les cas décomptés individuellement.

Contrairement aux précédentes élections municipales, il n'est plus possible de voter pour une personne qui ne s'est pas déclarée candidate.

La liste des personnes candidates dans votre commune sera affichée dans votre bureau de vote. Si vous votez en faveur d'une personne non candidate, votre voix ne comptera pas.

Si vous votez à la fois pour des personnes candidates et des personnes non candidates, seuls les suffrages en faveur des personnes candidates seront pris en compte.

Vous n'élirez pas de conseillers communautaires. Seront conseillers communautaires le ou les conseillers municipaux de votre commune figurant en premier dans un tableau qui classera en tête le maire, puis les adjoints, puis les conseillers municipaux selon le nombre de suffrages qu'ils auront recueillis.

Comment notre commune est-elle représentée au sein de l'intercommunalité ?

Notre commune est représentée au sein de la Communauté d'Agglomération du Niortais par un seul conseiller communautaire.

C'est le maire qui sera automatiquement conseiller communautaire.

Si vous souhaitez être candidat, une déclaration de candidature est obligatoire.

Vous ne pourrez être élu si vous n'avez pas déclaré votre candidature à la préfecture ou à la sous-préfecture avant le jeudi 6 mars 2014 à 18 heures.

Il est recommandé de prendre connaissance du Mémento à l'usage des candidats dans les communes de moins de 1 000 habitants publié sur le site Internet du ministère de l'Intérieur. Ce guide vous expliquera les démarches à accomplir. <http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Etre-candidat>

Ce qui est nouveau :

1. Présentation d'une pièce d'identité pour voter
2. Déclaration de candidature obligatoire
3. Impossibilité de voter pour une personne non candidate

Pour plus d'informations

<http://www.interieur.gouv.fr/> Rubrique Élections

Elections européennes du dimanche 25 mai 2014

Les élections de 2014 seront les huitièmes élections européennes au suffrage universel direct à un tour. Elles permettront l'élection de 751 députés européens, représentant plus de 500 millions d'habitants et environ 388 millions d'électeurs dans les 28 États membres de l'Union.

